

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12



BONNE ANNÉE !

Rédacteur en chef:
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

L'AN 1882.

Il y a quatorze ans que le *Rasoir* a vu le jour, et il n'est jamais entré dans l'ère d'une nouvelle année sans témoigner à ses lecteurs, à ses amis à ses collaborateurs la reconnaissance bien vive qu'il leur a et son espoir sincère de pouvoir continuer à se montrer digne de leur bienveillance et de leur appui. S'il est d'usage de régler ses comptes à la fin de chaque exercice, le *Rasoir* aura vite fait avec les siens; reste fidèle à sa devise d'indépendance et d'impartialité vis-à-vis de tous, il n'a pas eu égard aux partis, aux influences et aux considérations pour dire ce qu'il pensait, défendre ce qu'il croyait juste, fustiger ce qui lui semblait indigne.

Il est resté ce qu'il était, lui-même, et il le restera toujours, bien pénétré que le rôle de la presse doit être marqué avant tout au coin du respect et de la dignité de soi-même.

Le *Rasoir* est heureux d'avoir cette occasion de venir souhaiter à tous ceux qui veulent bien lui porter quelque intérêt, les choses indispensables aux satisfactions matérielles et morales: l'activité et le travail qui font vivre, la santé sans laquelle il n'est pas de jouissance vraie.

Puissent-ils vivre longtemps et voir se réaliser en 1882 les vœux et les espérances que chacun place dans l'avenir.

LA RÉDACTION.

LA QUINZAINE

Le *Rasoir* allait trop vite en annonçant l'autre jour, sur la foi des promesses du ministre Bara, qu'on allait cesser de nous faire payer les traitements des chanoines, la petite cour, le conseil intime de nos seigneurs à mitre violette.

Ces courtisans gros et gras de l'arrogance épiscopale — ces pieux fainéants, comme on disait il y a un siècle — continueront à palper les 112000 frs. que l'admirable article 117 de notre Constitution leur donne le prétexte ou l'occasion de nous extorquer — et le gouvernement laisse faire.

Vraiment il faut que les cléricaux soient de fiers ogres pour n'être pas satisfaits des largesses intarissables du gouvernement; que serait-ce si leurs amis revenaient au pouvoir !!!!

On se chamaille à la Chambre; juste au lendemain de la représentation d'*Hérodiade* qui avait fait accourir à Bruxelles les principaux représentants de la presse française, nos honorables sont chargés de montrer qu'en Belgique nous n'avons rien à envier aux prises de bec parlementaires du Palais Bourbon, et que faute d'un Cassagnac, nous avions un Cooremans.

L'honorable député d'Anvers a lancé

un mot impudent pour ne pas dire plus, qu'un député de la gauche, M. Olin, a relevé comme il méritait de l'être.

De là injure, et ensuite, nécessité impérieuse de réparation.

L'honorable député d'Anvers tout d'abord paraissait prêt à tout, et les membres de gauche et droite chargés d'apaiser l'affaire n'étaient parvenus qu'à une entente écrite qui ne fût pas goûtée de tous.

M. Olin déclare que cela ne peut suffire, et voilà M. Cooremans, le pourfendeur, dans le cas de devoir chanter « Dieu, soutiens mon courage. »

Vont-ils s'entr'égorgés? Nous ne le craignons pas trop, les principes catholiques qui consistent à pouvoir toujours injurier un adversaire, mais à ne jamais lui en rendre raison, nous semblent une cuirasse suffisante sur la poitrine de l'honorable député d'Anvers pour que nous ayons à craindre pour sa peau.

Enfin, on va bien voir.

Nous avons souvent signalé les conséquences et les abus de l'attitude du clergé en Belgique. Chaque jour, disons-nous, il nous fournit la preuve qu'il considère ses fonctions comme un métier, ses sacrements comme une marchandise.

Rien pour rien, tout pour de l'argent; tel est le principe immuable de ses opérations; ainsi nous signalions naguère cette fabrique d'enterrements civils à jet continu, de l'hôpital des Anglais, où tous ceux qui meurent, munis de tous les secours de la religion, sont néanmoins enfouis sans le moindre *oremus*, du moment qu'ils ne laissent pas de quoi satisfaire aux taxes de la pieuse boutique.

Aujourd'hui c'est plus fort: une lettre insérée dans le *Perron Liégeois* et qui n'a pas été démentie, affirme positivement que l'honorable M. Blonden est mort sans recevoir le prêtre, de plus qu'il était franc-maçon.

Ce dernier fait seul aurait dû lui fermer tous les temples du Seigneur, ce qui n'empêche pas que ses ministres, y voyant l'occasion des gros bénéfices d'un service de première classe, à onze heures, ont dévotement marmoté leur *pater noster* et manœuvré leurs *aspergès* sur les restes d'un homme qui, d'après la théorie constante des papes, fut une bête immonde.

O puissance de l'or!

Les organes cléricaux annoncent à grand renfort d'imprécations et de gé-

missements le déménagement prochain de celui qu'on appela longtemps le capitif du Vatican.

Pour justifier cet accroc au principe immortel que Rome est la résidence du Pape et qu'il n'en peut avoir d'autre, on remonte une petite mise en scène de persécution.

La paille humide ne se vend plus, il faut donc trouver autre chose et l'occasion ne s'est pas fait attendre.

A cause des désordres que provoqua l'autre jour la translation des cendres de Pie IX, le gouvernement a cru, pour assurer la tranquillité publique, devoir interdire, dans la basilique de St-Pierre, cette colossale comédie qu'on appelle la *canonisation*, dont le résultat est de faire entrer 150 mille francs par tête béatifiée dans les caisses du pauvre vicairé du Christ.

L'autre jour on fit passer dans le calendrier le bienheureux Labre, le type de la fainéantise crasseuse, qui, sans les lumières de quelques âmes bien pensantes, n'aurait jamais pu trouver place que dans un dépôt de mendicité quelconque.

Or donc, tout ce qui n'est pas ramolli comme les rédacteurs des feuilles de sacristie, a protesté contre ce défi au bon sens, cet outrage à la morale publique. On a tourné en dérision cette vermine sanctifiée par l'Eglise, ce qui met les grandes voix de celle-ci en belle colère et leur donne un texte de persécution pour enlever Léon XIII du milieu où ses affaires commencent à ne plus marcher.

Attendons-nous à un remue-ménage dans le Landerneau papal.

Maitre Trasenster, dont le *Rasoir* aime à s'occuper, est un habile homme.

Une solution lui plaît, et cela suffit pour qu'il trouve autour de lui des professeurs, des conseillers communaux, un Collège pour appuyer ses vues infaillibles.

Une Commission seule ne partage pas cet avis, d'accord avec la plus grande partie de la population, qui voit d'un très mauvais œil une opération qui ne répond pas à son but, et qui fait sortir des caisses publiques huit cent mille francs de plus qu'il n'en faudrait pour arriver de suite à un résultat complet, en s'y prenant autrement. Cette Commission pour son audace grande de résistance, reçoit force ruades et coups de pieds du grand Recteur et Meneur de l'Université de Liège.

Voilà nous en sommes: un homme de science, nous le voulons bien, s'érige en potentat, tranche dans le vif sur toutes questions et fait la loi à une ville entière par la faiblesse de nos mandataires publics.

Bien plus, il ne s'élève pas une protestation qui aille jusqu'au ministre chargé de trancher le différend et l'éclairer sur la valeur des rapports de Son Eminence Trasenster.

Le *Rasoir* ne transige pas, lui, et il déclare net à M. Trasenster et à ceux qui ont la faiblesse de le suivre, que son projet, si bien appuyé qu'il soit, est détestable, désastreux pour les finances publiques et un oubli indigne du triste sort des malheureux qui croupissent dans le taudis de Bavière.

Va-t-on laisser faire jusqu'au bout, ou s'éveillera-t-on enfin? Nous verrons bien.

J. B.

PRÉDICTIONS DU RASOIR

pour l'an de grâce 1882.

Pour ne pas avoir l'air de se livrer à des représailles, M. Bara augmentera de 50 % le traitement des évêques, chanoines, curés et vicaires.

M. Wouters, capitaine adjudant-major de la garde civique, remplacera M. de Molke comme chef du grand état-major allemand.

M. Warnant (Julien), trouvera une formule pour « la sage extension du droit de suffrage. »

Il signor Don Ramon, se battra en duel avec M. Corremans.

Voulant jouer un mauvais tour à certain journaliste de sa connaissance, M. Ziane fera enlever les deux perches qui gâtent l'admirable perspective, etc., etc.

A l'occasion de l'inauguration du marché couvert de la rue des Carmes, les dames de la Halle offriront un timbre d'argent à M. d'Anarimont.

M. Brandts, auditeur militaire, prononcera un réquisitoire en français.

Dans le but d'attirer le plus grand nombre possible d'étrangers à Liège, M. Macors fera ériger à ses frais, une nouvelle baraque monumentale sur la place Saint-Lambert.

M. le juge d'instruction Demarteau, parviendra à découvrir l'assassin de Pirard.

A l'effet de se rendre immortels, MM. Masius et Wienerwarther, transféreront leur domicile à l'hôpital de Bavière.

M. Oscar Beck (lez Bruxelles) ira à Canossa bras dessus, bras dessous avec M. Warnant (Julien).

M. Cornesse (Prosper) augmentera les appointements de son secrétaire flamand.

M. le major Dewandre sera nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. J. Th. Radoux parviendra à découvrir un professeur de contrebasse qui lui convient.

M. Mouton prononcera un grand discours à la chambre des représentants. Le même jour les actions de l'institut des sourds et muets baisseront de 80 pour cent.

L'administration communale de Liège fera réparer le piédestal de Charlemagne.

M le Curé de Saint Denis sera enlevé par une jeune fille qu'il préparait au saint Sacrement de mariage.

La Gazette de Liège se réconciliera solennellement avec le Torai.

Les nouveaux instituts universitaires seront installés rue Matrognard.

Enfin M. Dardenne trouvera un client.
RACAGNAC.

Méli-Mélo.

Pour rien. — Veut on savoir ce que l'enquête scolaire a occasionné de frais pendant l'année 1880? M. Nasher se charge de nous l'apprendre :

Ces frais se chiffrent par un total de frs 112,457 50.

Supposons pour l'année 1881 une dépense à peu près semblable et nous arrivons pour une période de deux années à la somme d'environ 225,000 balles.

Franchement, c'est pour rien.

On connaît les immenses résultats obtenus partout les instituteurs persécutés et les partisans de l'enseignement officiel courageusement vengés! Partout les insulteurs tonsurés ou autres impitoyablement punis! et au dessus de tout, le gouvernement libéral (!!!) s'épuisant à débiter des tirades magnifiques sur l'arrogance d'un clergé qu'il rétribue grassement.

Ah! oui vraiment, je le répète, c'est pour rien, et c'est le vrai moment de nous écrier tous en chœur : « Vive l'enquête scolaire à perpétuité ! »

**

A Bressoux. — A l'occasion d'un grand concert organisé au profit des pauvres de la commune de Bressoux, la Commission administrative du bureau de bienfaisance de cette odoriférante localité a fait publier des affiches signées : « Le président du bureau de bienfaisance, Nicolas Piette. »

Au bas desquels se trouve cet avis stupéfiant : « La Commission se réserve tout droit » (!!!)

Brrr! Quel est donc ce mystère? Pour une soirée à laquelle on invite bien certainement les personnes du sexe, la réserve du citoyen Nicolas Piette, me paraît, pour ma part, diablement..., inquiétante.

**

Un chroniqueur charitable. — Le Journal de Liège rendant compte d'un procès intenté à un pauvre diable famélique, coupable d'avoir lancé un pavé dans la glace d'un horloger, et ce, dans le but unique de se faire coffrer, résume comme suit les explications du prévenu et la solution du procès :

« L'horreur du dépôt l'a seule déterminé à commettre ce délit qui lui vaudra, il l'espère, une peine d'emprisonnement et lui permettra de passer l'hiver, chauffé et nourri aux frais de l'Etat. Il a réussi. Le tribunal lui a infligé trois mois de prison; mais on devrait bien le mettre tout ce temps au régime du pain sec et de l'eau claire. »

En vérité, oh! généreux chroniqueur doctrinaire, c'est trop de bonté! Moi, à ta place, j'aurais demandé qu'on le condamnât à aller mourir de faim dans quelque infect in-pace.

Fas de ménagements, mon vieux, pour ceux qui n'ont pas été élevés sur les genoux d'une duchesse!

**

Les merveilles du progrès. — Presque tous les journaux du pays ont publié à grand orchestre l'annonce suivante :

« OCCASION

Water-Closets américains transportables.

Couverture et siège en bois de chêne ou en bois d'hêtre poli très élégant, avec un entonnoir de fonte émaillée, fermeture hermétique, appareil à rincer l'entonnoir (au toucher d'un bouchon) à placer dans tout endroit.

Prix fr. 80 complet.
G. F. Kraemer, à Arlon.
Parole d'honneur! c'est à vous donner

l'envie d'ingurgiter un purgatif de toute première classe.

Le mot « transportable » me rend cependant rêveur. Le sieur G. F. Kraemer poursuivrait-il par hasard l'idéal sublime de répandre, parmi la bonne société l'usage de ne plus se déplacer sans un Water-Closet américain sous le bras !!!!!

**

Vox populi. — On pouvait admirer (!!!) les jours derniers à la vitrine d'un marchand d'estampes de la rue de la Régence, un tableau confectionné avec des timbres-postes.

Ce chef-d'œuvre étant disparu aujourd'hui de l'étalage, le bruit court en notre ville qu'il aurait été acquis par la Société royale La Légia dans le but de l'offrir comme étrennes à son honorable président M. le sénateur d'Andrimont.

Nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans ces rumeurs, mais nous tenons à déclarer que nous considérons M. d'Andrimont comme digne à tous égards de cet honneur exceptionnel.

**

Martyrologe Belge. — La chose est entendue!! MM. les Révérends chanoines et les non moins Révérends secrétaires d'évêché peuvent dormir tranquilles et commander à leurs fournisseurs ordinaires leur petit contingent habituel de Bourgogne et de liqueurs fines.

Rien n'y a fait; ni l'insistance de la section centrale, ni l'énergie protestation de M. Haussens : le ministère des caneurs est reste inébranlable et les rats de stalles de nos Cathédrales continueront à recevoir un beau et gros traitement de l'Etat, ad majorem Bara gloriam.

Comme fiche de consolation, le gouvernement annonce à la Chambre que les pensions ecclésiastiques sont augmentées de 6,000 frs. pour l'année 1882.

Cela forme évidemment compensation et l'on aurait bien mauvaise grâce de ce plaindre.

**

Rendons à César. — Les journaux de notre ville ont annoncé, les jours passés, que la navigation avait été interrompue sur la Meuse pendant deux fois vingt-quatre heures.

Afin que l'on n'attribue pas à César ce qui n'est pas à César, nous croyons devoir informer nos lecteurs que M. Bouvier le savant député de Virton n'a été pour rien dans cette interruption.

Qu'on se le beugle !!!

**

Charité bien ordonnée, etc. — L'Organe de Huy nous apprend que MM. les administrateurs de Seraing ont remis à chaque famille des victimes de l'épouvantable catastrophe que l'on sait, une somme de 25 francs pour payer un... absoute au clergé, en attendant le service solennel célébré aux frais de la Société.

Elle est bonne, la blague! Comme l'Organe de Huy, nous la trouvons même un peu forte, et nous faisons notre éloquente protestation de notre confrère :

« Comment donc, s'écrie-t-il indigné, nous autres, nous allons tous souscrire pour les victimes, et le clergé, lui, le privilégié par excellence, (exempté du service militaire, logé et nourri gratis touchant en outre un énorme traitement) au lieu de donner comme nous pour les malheureux mineurs, trouvera moyen de se faire de nouveaux revenus en chantant, nasillant et éructant des Dies irae et des Ora pro nobis à propos de la terrible mort de ces pauvres diables!

La charité est bonne à enseigner pour ces gens là, mais ils feraient mille fois mieux de la pratiquer en donnant pour rien des prières que l'on va leur payer bien cher. »

Parbleu!. Et dire que le gouvernement s'obstine à payer des grippe-sous de l'espèce!

**

Quel Honneur! — Nous apprenons avec une joie qui tient du délire, que notre sublime gouverneur, vient d'être nommé à l'unanimité et par acclamation président de la société des inventeurs. Personne ne pouvait être plus digne que lui de cet honneur exceptionnel. On sait que c'est son Excellence Charles Joseph (chevalier avec plaque, etc.) qui a inventé à lui tout seul la révolution de 1830.

Plus récemment cet homme incomparable a découvert le moyen de se tenir parfaitement en équilibre sous tous les régimes et mettant lui-même à profit son ingénieuse découverte, il accomplit journellement des prodiges d'adresse à rendre jaloux Blondin lui-même.

**

Sous toutes réserves. — Au moment de mettre sous presse, on nous annonce que M. Mouton sollicite l'emploi de préfet à l'institut des sourds-muets, emploi vacant par suite du décès du titulaire.

D'après les bruits qui circulent dans le public, malgré le nombre considérable de compétiteurs, notre honorable député aurait grande chance de réussir.

C'est le bonheur que le Rasoir lui souhaite pour... ses étrennes.

BRICOL EUR.

Une petite histoire

Quand je dis « une petite histoire » je n'entends pas retracer quelque historiette, quelque sornette trouvée dans une cellule de mon cerveau en gaité, mais une histoire absolument vraie, arrivée dans ce coin charmant de la Belgique où les descendants du compagnon de Saint-Antoine ont meilleure réputation que les curés et exhalent un parfum à séduire un juif.

C'était en 1879, année à jamais célèbre par la loi de malheur.

Les foudres des évêques lancées du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest s'entrechoquaient avec un fracas infernal au dessus de notre pays. Les plus fins limiers comme les plus vulgaires roquets de la cléricaille faisaient tapage et s'élançaient sur la piste des gens ayant pignon sur rue et gousset rebondi.

Certain doyen alarmé par le danger qu'allait courir la morale affranchie de la tutelle des soutanes, quêtant par ci, quêtant par là, parvint à décrocher un beau billet de mille francs chez une vieille paroissienne toute confite de dévotion.

La bonne vieille signa sur une liste de souscription; mais elle ne comptait s'engager que pour la somme de mille francs une fois à donner.

Or le finard doyen calculait tout autrement et l'année suivante il se présenta de nouveau chez la généreuse bienfaitrice pour y palper l'annate de mille balles.

Vous voyez la scène d'ici! Protestation de la vieille dame, instances du doyen, enfin bref, pour pallier la chose, la sainte âme, ne voulant pas compromettre son salut éternel, promit de ne pas oublier dans son testament l'œuvre de l'enseignement catholique.

Le quèteur n'insista plus et en fin matoï il jugea prudent d'attendre ce que lui réservait cette promesse.

Or, voyez la propos du doigt de Dieu! peu de temps après, la pieuse donatrice est prise subitement d'un mal grave. Notre doyen accourt tout essoufflé pour lui rappeler sa promesse et lui dire que l'heure pouvant être proche, il serait sage de prendre ses précautions.

La malade trouva le propos un peu leste et se sentant plus vivante que ne l'insinuaient le saint homme, elle objecta qu'elle n'avait nullement l'intention de s'en aller de sitôt au paradis, mais que dès qu'elle serait rétablie, elle s'empressement de faire son testament avec toute la lucidité d'esprit nécessaire pour un acte aussi important.

Le doyen eût beau faire, la vieille ne broncha pas.

Mais hélas! son mal empira; la terrible faulx de la mort vint s'abattre sur elle et... la famille très libérale vint recueillir l'héritage.

Le doyen faillit tomber d'apoplexie foudroyante. Il se consola en vociférant au prône du dimanche suivant une violente sortie contre les gueux insatiables.

On en rit encore à trois lieues à la ronde.

FRA-SELLO.

Pavillon de Flore

La reprise du : Petit Ludovic de MM. Crisafulli et consorts a été un vrai succès pour les interprètes. MM. Victor et Desclos ont été très amusants. M^{me} Boveri, en artiste consciencieuse, ne s'est pas laissée surpasser de ses partenaires. M^{me} Soll, — que la direction devrait bien un peu laisser reposer quant à l'intermède du moins — a joué avec beaucoup de cachet le rôle de la baronne. M^{lle} Bonay, notre nouvelle ingénuité, quoique assez sympathique, n'a pas tenu le rôle de M^{me} Chambly avec toute l'autorité nécessaire. M^{me} Vauthier n'est pas mal du tout dans son rôle de nourrice.

La charmante comédie de Labiche : Les petits oiseaux, a été enlevée haut la main par MM. Victor, Desclos et tutti quanti.

Une nouvelle recrue a débuté dans l'intermède, M^{lle} Vanda Waviloff, dont la voix de baryton vous étouffe dans les notes graves, et vous charme dans les notes hautes. Elle détaille bien les romances de Carmen et de Mireille.

Pas mal aussi dans Zizi; mais au rancart, M^{lle}, les vieilleries comme : Ma Guadeloupe. L'homme-flûte a eu du succès, malheureusement tous les soirs il donne la même chose.

Nous n'avons pas encore entendu le nouveau comique M. Pérez.

Le Patriote, drame tout nouveau, obtient en ce moment un franc et légitime succès. C'est un drame aux idées saines et fortes, aux situations fort habilement ménagées.

Le style, chose assez rare dans les œuvres de ce genre, est large et d'une pureté remarquable.

La pièce est montée avec soin, et fort bien jouée. Nous reviendrons sur la mise en scène et l'interprétation de cet important ouvrage.
EGO.

Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION RUTH.

Bureau 6 h. Rideau 6 h. 1/2

DIMANCHE 1^{er} JANVIER 1882.

1^{re} représentation de :

La Servante ou l'empoisonneur
grande drame en 7 actes, par MM. Brisferre et Eug. Nus.

INT & ÈDE

(Le grand succès : M^{lle} Vanda Waviloff, chanteuse de genre en représentation.)

M. Pérez, chanteur comique.

LES BOUS-IGNEUL

vaudeville en 3 actes, par MM. G. Marot, Pouillon et Philippe.

ORDRE : 1^o La Servante, 2^o Intermède, 3^o Boussigneul.

LUNDI 2 JANVIER.

Bureau 6h. Rideau 6 h. 1/2

La Servante ou l'empoisonneur
grande drame en 7 actes, par MM. Brisferre et Eug. Nus.

INTERMÈDE.

(Le grand succès : M^{lle} Vanda Waviloff, chanteuse de genre en représentation.)

1^{re} représentation de :

L'HOTEL GODELOT

comédie en 3 actes, par Henri Crisapulli.
ORDRE : 1^o La Servante, 2^o Intermède, 3^o Godelot.

A l'étude : La Bamboche, pièce en 4 actes mêlée de chant.

Le grand incendie à Wagram

a détruit toutes les locaux, les machines, etc. de la Fabrique des Articles d'Argent Austria. La restauration de la vaste fabrique, l'achat des nouvelles machines, etc, exigent des frais si immenses, qu'il ne peut pas convenir aux propriétaires de remettre dans le premier état leur grand établissement et par conséquent ils se sont décidés à vendre les marchandises, qu'heureusement on a réussi à sauver des flammes.

ON VEND MAINTENANT CES MARCHANDISES AVEC UNE REMISE DE 75 0/0 AU-DESSUS DU PRIX D'ÉVALUATION, C'EST-À-DIRE PRESQUE POUR RIEN.

Ainsi pour la petite somme de 16 (SEIZE) FRs. qui est à peine la moitié de la main-d'œuvre, on peut avoir un magnifique Service d'Argent-Austria d'une qualité très-fine, composé des 32 OBJETS suivants, qui auparavant avaient un prix de fabrique de 65 FRANCS

6 Couteaux avec une excellente lame d'acier.
6 Fourchettes de véritable Argent-Austria anglais.

6 Cuillers massives d'Argent-Austria.

6 Petites Cuillers à café.

1 Grande pesante Cuiller à potage.

1 Grande Cuiller massive à lait.

Et ces 32 Objets splendides, qui peuvent servir de grand ornement même pour la table la plus distinguée ne coûtent que 16 francs.

Tant qu'il aura encore un approvisionnement de ces services, les commissions seront exécutées avec la plus prompte exactitude, lorsque le montant sera expédié exclusivement à notre Représentant et mandataire.

Maurice WEISS,

Fabricant des Articles d'Argent Austria, VIENNE (Autriche)

Rudolfshelm, 2, Rustengasse, 2.

NB. Après de l'argent vrai, l'Argent-Austria est l'unique métal au monde, qui maintient toujours sa couleur blanche et la fabrique en peut faire garantie.

Nous recevons continuellement de personnes très distinguées une grande quantité de lettres de recommandations et qui attestent l'excellente qualité de nos articles, comme on se peut convaincre dans notre bureau.

Le fret et les droits de la douane montent à 2 francs environ.

Les commissions seront aussi exécutées contre remboursement, en à la poste.

Liège. — Imp. et lith. de J. DAXHELET

